Il faut que j'te raconte...

RÈGLEMENTS DU CONCOURS DE CONTE

de la Société nationale du Québec à Laval (SNQLaval)

- 01 Le concours est ouvert à la population lavalloise, incluant les personnes qui occupent le territoire, ou celles qui y évoluent pour le travail, les études, les loisirs ou la vie familiale.
- 02 Le conte doit être soumis en français, avec un titre.
- 03 Le conte peut commencer par « Il faut que j'te raconte... » ou par toute autre formule introductive, et être rédigé de sorte à pouvoir être raconté par une seule personne jouant tous les personnages.
- 04 Le conte soumis doit être inédit, ce qui signifie qu'il n'a fait l'objet d'aucune diffusion publique en format papier, audio ou vidéo, et il doit demeurer inédit jusqu'à la remise des prix.
- 05 Aucun nombre de mots ni aucun thème ne sont imposés.
- 06 Le conte doit être expédié avec le bulletin de participation officiel, dans au moins un des trois formats autorisés :
 - 6.1 un écrit Word ou PDF
 - 6.2 un enregistrement audio mp3
 - 6.3 un enregistrement vidéo mp4.
- 07 Trois modes d'expédition sont possibles :
 - 7.1 par la poste, en format papier (6.1) et/ou sur une clé USB (6.2 et 6.3)
 - 7.2 par Internet, directement dans le bulletin de participation interactif
 - 7.3 de main à main, personnellement ou dans un dépôt groupé.
- 08 La date butoir d'expédition du conte est le 20 mars 2024.
- 09 Les participations seront classées en trois catégories : écoles primaires, écoles secondaires et tous les autres.
- 10 Le jury accordera, pour chaque catégorie, un premier prix de 1000 \$, un second prix de 500 \$, un troisième prix de 200 \$, plus 10 mentions toutes catégories de 50 \$.
- 11 Les résultats seront annoncés en avril 2024, et les prix et les mentions remis le mois suivant, lors une représentation sur scène des textes des lauréats dits par un conteur professionnel jouant tous les rôles..

LE JURY

- refusera un conte non respectueux des droits humains ou discriminatoire au détriment d'un groupe de personnes
- accordera beaucoup d'importance à l'originalité du conte* : absence de clichés (ce qu'on a déjà entendu ou lu) dans la description des personnages, des lieux et de l'histoire racontée
- évaluera ensuite si le conte est compréhensible et captivant lorsqu'on l'écoute, d'où la suggestion de le lire à haute voix avant de le soumettre (voir règlements point 11)
- considèrera la qualité de la langue (vocabulaire varié et univers narratif bien construit), en prenant en compte que des candidat.e.s sont en apprentissage du français**
- * Pour en savoir plus sur la rédaction d'un conte, voir le guide pédagogique inclus dans l'envoi.
- ** À noter que les lauréat.e.s se verront offrir une aide professionnelle pour mieux adapter leur conte à la scène.

DES QUESTIONS ? UNE PROPOSITION DE PARTICIPATION EN GROUPE ? ÉCRIVEZ-NOUS : conte@snglaval.guebec